

Tableau mis à jour le 19/05/2022 au vu de l'information ARS d'un maintien du montant FIR 2022 à 745 000 € au lieu de 764 000 € prévus en 2022  
0,5 ETP de coordo de projet réparti sur les 5 actions PMI a donc été supprimé car pas encore recruté.  
Tableau mis à jour le 07/10/2022 au vu de l'information ARS d'une augmentation du montant ONDAM prévu pour 2022.

OF Objectif fondamental  
of Objectif facultatif

					Exécution 2021							
					total 2021	montants présentés	montant crédits	total 2022	montants présentés	montant des crédits		
					1 675 465,00	3 621 024,00		3 594 285,40	3 771 430,00			
					2021			2022				
OBJECTIFS					CREDIT FIR	CREDIT ONDAM	CREDIT 304	Remarques	CREDIT FIR	CREDIT ONDAM	CREDIT 304	Remarques
MONTANT DES CREDITS ALLOUES (€)					745 000,00	564 024,00	2 312 000,00		745 000,00	714 430,00	2 312 000,00	
MONTANT TOTAL DES PROJETS PRESENTES					482 250,00	-	1 193 215,00	PROJETS RETENUS	742 500,00	564 024,00	2 287 761,40	
MONTANT DISPONIBLE					262 750,00	564 024,00	1 118 785,00		2 500,00	150 406,00	24 238,60	
1	OF	Atteindre à horizon 2022 un taux de couverture par la PMI d'au moins 20 % des entretiens prénataux précoces au niveau national	60 750,00			2/12 ETP année pleine valorisation CDD	60 750,00	100%		187 000,00		3 ETP sages-femmes 1 ETP secrétariat 0,1 ETP de coordinateur- Matériel Interpretariat
2	OF	Faire progresser le nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI et se rapprocher du contenu de l'examen de santé tel que défini dans le carnet de santé	177 750,00			2/12 ETP année pleine valorisation CDD valorisation des vacances médicales	177 750,00	100%		197 000,00		3 ETP puéricultrices 2 ETP secrétariat 0,5 ETP de vacances 0,1 ETP de coordinateur- Matériel
3	OF	Doubler au niveau national le nombre de visites à domicile pré et postnatales réalisées par des sages-femmes de PMI en faveur des familles vulnérables	43 750,00			2/12 ETP année pleine valorisation CDD	43 750,00	100%		105 000,00		2 ETP sages-femmes 0,1 ETP de coordinateur- Matériel Interpretariat
4	OF	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 15 % des enfants bénéficient de l'intervention à domicile d'infirmières puéricultrices de la PMI, notamment jusqu'aux deux ans de l'enfant et dans les familles vulnérables	99 750,00			2/12 ETP année pleine valorisation CDD	99 750,00	100%		127 000,00		2 ETP puéricultrices 1 ETP secrétariat 0,1 ETP de coordinateur- Matériel Interpretariat
5	OF	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 20 % des enfants bénéficient de consultations infantiles	100 250,00			2/12 ETP année pleine valorisation CDD valorisation des vacances médicales	100 250,00	100%		126 500,00		vacations et/ou postes de médecins (1,5 ETP) 1 ETP secrétariat 0,1 ETP de coordinateur- Matériel Interpretariat
6	OF	Renforcer les moyens, les ressources et la pluridisciplinarité des cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP) pour atteindre sur l'ensemble du territoire un délai maximal de trois mois par évaluation			135 000,00	1 poste d'instructeur CRIP 2,5 postes de TS pour la réalisation des évaluations sur les territoires	135 000,00	100%			160 000,00	4 postes : 3 travailleurs médicaux sociaux et 1 poste d'instructeur CRIP
					30 000,00	Formation	30 000,00	100%			45 000,00	Formation
7	OF	Systématiser et renforcer les protocoles informations préoccupantes (IP)			0,00						5 000,00	MàJ protocole
8	OF	Systématiser un volet "maîtrise des risques" dans les schémas départementaux de protection de l'enfance, incluant un plan de contrôle des établissements et services			4 228,00	Formation au contrôle d'un agent	4 228,00	100%			80 000,00	2 postes de contrôleurs (CDD ou externalisés)
9	OF	Garantir l'accompagnement de tous les enfants protégés en situation de handicap								279 500,00		Dispositif ASE-psy (cofinancement par la CeA: 279 500 €) (Fiche action 9.1)
										184 524,00		Créer des places d'IME ouvertes toute l'année ou créer des places d'IME
											100 000,00	
10	OF	Systématiser la participation des enfants et des jeunes aux observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE)								20 000,00	Subvention à une association	
11	OF	Renforcer les ODPE			50 000,00	Chargée de mission en Protection de l'enfance	33 333,33	67%	missions ODPE 8 mois/12		45 000,00	1 poste
18	of	Créer 600 nouvelles places d'accueil en fratries au niveau national à l'horizon 2022			66 450,00	Maison d'Oberhausbergen = surcoût par rapport à un groupe d'internat + 0,5 ETP de coordonateur de projet sur 12 mois	66 450,00	100%			552 500,00	Ouverture d'une MT + 0,5 ETP de coordonateur de projet (Fiche action 12)
19	of	Diversifier l'offre en matière de protection de l'enfance à domicile			72 000,00	1,8 ETP de TS	72 000,00	100%			422 500,00	Postes d'éducateur à la parentalité = 10 ETP pour les territoires et Ville de Strasbourg + 0,5 de coordonateur projet (Fiche action 13)
					60 000,00	Renforcement des mesures AEMO	60 000,00	100%			352 283,40	AED-R : 36 mesures (Fiche action 14)
25	of	Favoriser l'accès aux droits et l'accompagnement vers l'autonomie des anciens mineurs non accompagnés (MNA)			775 537,00	45 places Jeunes majeurs ex-MNA + 0,5 ETP de coordonateur de projet sur 7 mois	775 537,00	100%			605 478,00	30 places Jeunes majeurs ex-MNA + 0,5 ETP de coordonateur projet (fiche action 15)

OBJECTIFS	2021				montants consommés	taux de consommation	remarques	2022			
	CREDIT FIR	CREDIT ONDAM	CREDIT 304	Remarques				CREDIT FIR	CREDIT ONDAM	CREDIT 304	Remarques
MONTANT DES CREDITS ALLOUES (€)	745 000,00	564 024,00	2 312 000,00					745 000,00	714 430,00	2 312 000,00	
MONTANT TOTAL DES PROJETS PRESENTES	482 250,00	-	1 193 215,00	PROJETS RETENUS				742 500,00	564 024,00	2 287 761,40	
MONTANT DISPONIBLE	262 750,00	564 024,00	1 118 785,00					2 500,00	150 406,00	24 238,60	

<b>consommation globale des crédits prévus pour les projets présentés</b>	<b>1 675 465,00 €</b>		<b>1 658 798,33 €</b>	<b>99,01%</b>
---	-----------------------	--	-----------------------	---------------